

INFORMATIONS UTILES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|----------------------------------|-----------------------|
| Réclamation | : contact@mupras.com |
| Prise en charge | : pec@mupras.com |
| Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

U1488

Déclaration de Maladie : N° P19- 0010040

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2791 Société : RAM -

Actif Pensionné(e) Autre : _____ Date de naissance : 01/01/52

Nom & Prénom : MORSLI Abderrahmane Adresse : lot Tadamoune Rue 4 N° 5 00160

Tél. : 0661959386 Total des frais engagés : 3021,20 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 29/08/2020

Nom et prénom du malade : Monsieur MORSLI Abderrahmane Age : _____

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Méningite

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : _____

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'intention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Signature de l'adhérent(e) : _____

Signature de l'adhérent(e) : _____

14 SEP 2020

Le : 21/10/2020
ACCUEIL

MUPRAS

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
29/07/20	S		100,-	DOCTEUR ZAKI Spécialiste Opticien Route de la Palmeraie Khadir Lalla Aicha - Tel: 05 24 90 15 7

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE ZAKI SIAM 130 Dacteur en Pharmacie Résidence Palmeraie 022.89.43.09 - Casablanca	29/07/2020	221,20

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
OPTIQUE ZAKI 130, Palmeraie 022.89.43.09 - Casablanca	29/07/2020					100,-
						DP 60,-
						VR 200,-
						TR 600,-

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				Montants des Soins
				Début d'Execution
				Fin d'Execution
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des Travaux
	H 25533412 00000000 00000000 35533411	21433552 00000000 00000000 11433553	G B	
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			Montants des Soins
				Date du devis
				Date de l'Execution

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EX

Dr Mona ZAKI

Spécialiste en Ophtalmologie
Adulte et Pédiatrique

Ancienne Interne au CHU Ibn Rochd
Diplômée de la faculté de médecine et pharmacie
de Casablanca
Membre de la Société Française d'Ophtalmologie



Chirurgie des Yeux

DIU d'Imagerie et de pathologies rétiennes
de la faculté Paris Diderot
DIU d'OCT de La faculté de Bordeaux
Laser - Angiographie
DIU de Chirurgie Retractive
Faculté de Médecine de Toulouse - Rangueil

الدكتورة منى زكي

أخصائية في طب وجراحة العيون

للكبار والأطفال

طبيبة داخلية بمستشفى ابن رشد سابقا

خريجة كلية الطب

والصيدلة الدار البيضاء

عضو في الجمعية الفرنسية لطب العيون

جراحة العيون

دبلوم في أمراض الشبكية

بجامعة باريس ديدرو

دبلوم OCT بجامعة فيرساي

دبلوم العدسات اللاصقة بجامعة بوردو

دبلوم الشبكية - الليزر

دبلوم الجراحة بالليزر لتصحيح النظر

كلية الطب بتولوز

Casablanca, Le : 29 juillet 2020 : الدار البيضاء، في :

Mr. MORSLI ABDERRAHMANE

135,00 ₣
1/ EOLE DUAL



3 fois par jour, 2 Mois

11,00 ₣
2/ GEL LARMES



1 application / jour le soir, 1 Mois

22,60 ₣
3/ FLUCON



1 goutte x 3, 15 jours



6 118001 100958

GEL-LARMES - Gel Oph. Tube de 10 g
Distribué par COOPER PHARMA
41, rue Mohamed Diouri, Casablanca
Pharmacien Responsable:
Mme Amina DAOUDI

PPV : 41.00 DH



6 118001 070244

Flucon collyre de 3 ml
A.M.M. N° 103DMP/21/NCV
Laboratoires Sothema
PPV : 22,60 DHS

Remboursable AMO
406865



Dr. ZAKI MORSLI
Spécialiste Ophtalmologue
Adultes et Enfants
18, Route Sidi Al Khadir Lot. Sidi
El Khair 1er Etage Hay Hassani
Casablanca



6 118001 070244

Flucon collyre de 3 ml
A.M.M. N° 103DMP/21/NCV
Laboratoires Sothema
PPV : 22,60 DHS

Remboursable AMO
406865

05 22 90 15 24 H.H 24 الحسي - الدار البيضاء - الهاتف : 24

18, Lotissement Saâd El Khair Bd. H.H 24 Hay Hassani - Casablanca - Tél. : 05 22 90 15 24

E-mail : drzaki@ophthalmologuecasa.com

155، زنقة الإنجليز، البحيرة الجديدة - الدار البيضاء

155, Rue des Anglais Bhira El Jadida - Casablanca

Patente : 30010533 - RC : 377310

FACTURE

Nº 5032



Casa le

12.09.2020

M. MORSLI Abderrahmane Doit

Nº DE NOMENCLATURE CORRESPONDANTS A LA PRESCRIPTION DU	Vision de Loin	Vision de Prés	Docteur Foyer	SUPPLEMENT
Docteur	O.D. O.G.	O.D. O.G.	O.D. 432 O.G. 432	

Fournitures :

Montures

600,-

Verres

Progressif Réf. 101 dm2
Prix: 1400,-

: (105 - 1) + 3,25 1000,-

: (75 - 1) + 3,25 1000,-

100 + 2,25

TOTAL

2600,-

Arrêtée la présente facture à la somme de

Deux mille six cent

GSM: 06.68.79.10.95

OPTIQUE ESSALAM

Dix cens

Dr Mona ZAKI
Spécialiste en Ophtalmologie
Adulte et Pédiatrique

Ancienne Interne au CHU Ibn Rochd
Diplômée de la faculté de médecine et pharmacie
de Casablanca
Membre de la Société Française d'Ophtalmologie



الدكتورة منى زكي

أخصائية في طب وجراحة العيون
للكبار والأطفال
طبيبة داخلية مُستشفى ابن رشد سابقا
خريجة كلية الطب
والصيدلة الدار البيضاء
عضو في الجمعية الفرنسية لطب العيون

Chirurgie des Yeux

DIU d'Imagerie et de pathologies rétinianes
de La faculté Paris Diderot
DIU d'OCT de La faculté de Bordeaux
Laser - Angiographie
DIU de Chirurgie Retractive
Faculté de Médecine de Toulouse - Rangueil

جراحة العيون

دبلوم في أمراض الشبكية
بجامعة باريس دidero

دبلوم OCT بجامعة فيريساي

دبلوم العدسات اللاصقة بجامعة بوردو
تصوير الشبكية - الليزر
دبلوم الجراحة بالليزر لتصحيح النظر
كلية الطب بتولوز

Casablanca, Le : 29 juillet 2020 : الدار البيضاء، في :

Mr. MORSLI ABDERRAHMANE

Monture + verres correcteurs progressifs
Organiques Antireflets, Amincis

VL :

OD = + 3.25 (- 1.00 à 105°)

VP :

OG = + 3.50 (- 1.00 à 75°)

ODG = Add : + 2.25



18، تجزئة سعد الخير شارع 24 H.H الحي الحسني - الدار البيضاء - الهاتف : 05 22 90 15 24
18, Lotissement Saâd El Khair Bd. H.H 24 Hay Hassani - Casablanca - Tél. : 05 22 90 15 24
E-mail : drzaki@ophtalmologuecasa.com